

AGIR SUR LE SOCIAL ET L'ÉCONOMIE DANS LE CSE

Dates disponibles sur
[Catalogue des formations](https://mutual-formation.mp-formation.fr)
(mutual-formation.mp-formation.fr)

DURÉE
2+2 jours - 28h
Présentiel

Public

Adhérent.es CFDT

Élu.e.s Titulaires ou suppléant.e.s du comité social et économique (CSE) – Représentant.e.s syndicaux.cales au CSE

Prérequis

Aucun prérequis

Objectifs

- Connaître les prérogatives du CSE
- Maîtriser les enjeux de l'entreprise dans les domaines économiques, emploi et formation professionnelle
- Définir une politique CFDT dans la gestion des activités sociales et culturelles et du budget de fonctionnement
- Agir syndicalement dans le CSE en développant des pratiques syndicales de proximité avec les salariés
- Définir un plan d'action dans la SSE concernant les domaines d'actions du CSE

Programme

- Connaître le fonctionnement et l'organisation du CSE
- Connaître les missions du CSE en matières sociales et économiques
- L'information consultation du CSE
- Conduire une politique CFDT à travers les budgets du CSE
- Constituer son réseau d'acteurs
- Établir un tableau de bord de suivi et connaître les outils CFDT
- Mettre le CSE au service de l'action syndicale CFDT
- Définir un plan d'amélioration

Un travail intersession est requis entre les 4 jours de formation

TARIF
par stagiaire
(non soumis à TVA)
Nous consulter

DÉLAIS D'ACCÈS
30 jours avant le début de la formation

Animation

Réseau de formateurs ou formateurs Mutual Formation et Syndex

Moyens pédagogiques

- Travaux en plénière
- Remue-méninges
- Travaux en sous-groupes
- **Supports techniques :** vidéoprojecteur, tableau papier, tableau blanc et documents pédagogiques

Modalités de suivi

- Feuille d'émargement/Signature électronique

Modalités d'évaluation

- Temps de parole pour chaque stagiaire
- Questionnaire
- Mise en situation
- Questionnaire d'évaluation
- Attestation de fin de formation

Modalités d'accessibilité

Entretien préalable pour déterminer l'aménagement adapté en situation de handicap

Modalités d'inscription

Au plus tard 30 jours avant le début de la formation

